

GRADIGNAN

La Banque des territoires et la Ville partenaires

Pascal Père



Patrick Martinez et Michel Labardin. VILLE DE GRADIGNAN

Jeudi dernier, la ville de Gradignan et la Banque des territoires ont signé une convention de partenariat portant sur l'aménagement urbain, la transition écologique et environnementale, courant sur la période de 2024 à 2029, à l'hôtel de Ville.

« C'est une marque de confiance et un signe important pour Gradignan et les grands projets à venir. La Banque des territoires, partenaire historique de la collectivité, conforte son soutien et sera à nos côtés, tout particulièrement sur le projet d'aménagement urbain Cœur (s) de Gradignan, mais également sur l'évolution du centre de loisirs Le Clos du Vivier », détaille Michel Labardin, maire de Gradignan.

« La Banque des territoires s'engage à apporter des solutions en ingénierie et financements adaptés, en particulier pour la production de logements et le déploiement du programme EduRénov, visant à améliorer les locaux scolaires dans le cadre d'un développement durable », a expliqué Patrick Martinez, directeur régional Nouvelle-Aquitaine de la Banque des territoires.

Publié le 28/03/2024 – Sud-Ouest – Pascal Père